


Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



16000927

Déposé/Reçu le

23 DEC. 2015

au greffe du tribunal de commerce
trilingue de Bruxelles

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/01/2016 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0870.516.305

Dénomination

(en entier) : **AMPLITUDE DESIGN**

Forme juridique : SCRI

Siège : 9 avenue de l'Hôpital Français - 1081 BRUXELLES

Objet de l'acte : **Transfert du siège social**

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 04/12/2015

-L'an deux mille quinze, le quatre décembre à 19 heures, s'est tenue au siège social, l'assemblée générale extraordinaire de la Société Coopérative à Responsabilité Illimitée « AMPLITUDE DESIGN»,

Sont présents à cette réunion:

1° Monsieur BERTEAUX Alain, gérant propriétaire de 35 parts,

2° Madame BOGAERT Brigitte, associée propriétaire de 10 parts,

3° Madame LEBRUN Jacqueline, associée propriétaire de 15 parts.

La séance s'est ouverte sous la présidence de Monsieur BERTEAUX Alain qui constate que l'intégralité du capital est présente. L'assemblée peut valablement délibérer sans devoir justifier des formalités relatives aux convocations. Il nomme en qualité de secrétaire Madame BOGAERT Brigitte.

LECTURE ET EXPOSE DU PRESIDENT:

Expose ce qui suit :

-Etant le gérant de la Société Coopérative à Responsabilité Illimitée «AMPLITUDE DESIGN», dont le siège social est établi à 1081 BRUXELLES, 9 avenue de l'Hôpital Français, inscrite sous le numéro d'entreprise 0870.516.305, immatriculée à la Taxe sur la Valeur Ajoutée sous le numéro 0870.516.305, il exerce les pouvoirs normalement dévolus à l'assemblée générale ;

Ordres du jour:

-Transfert du siège social

Première résolution : Transfert du siège social:

La présente assemblée décide de transférer à partir de ce jour le siège social à l'adresse suivante : 914 Chaussée de Louvain à 1140 BRUXELLES.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Dont procès-verbal

Fait et passé au siège,

Date que dessus,

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

Et, après lecture, Le gérant a signé.

BERTEAUX Alain,

Gérant

Déposé en meme temps que le pv d'AGE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/01/2016 - Annexes du Moniteur belge